

Exposition «Les dessins du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie» - Signature d'une convention de partenariat avec la BNP pour l'attribution d'une participation

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Depuis plusieurs années, la BNP apporte son soutien financier dans le domaine culturel, et particulièrement en faveur des expositions du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Cette précieuse contribution à la mise en valeur du patrimoine culturel s'est dirigée cette année sur l'exposition des chefs-d'oeuvre du Cabinet de dessins du musée pour laquelle la BNP apporte son concours à hauteur de 6 000 €.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à signer une convention de partenariat avec la BNP,
- inscrire la somme de 6 000 € en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception du règlement au chapitre 92.322/7478.52010 et la réaffecter en dépenses au chapitre 92.322 / 6236.03736.52010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.